

TéléTravail

La Direction est consciente que le TTV améliore la qualité de vie des salariés, les performances et l'impact environnemental. BOUYGUES TELECOM entend promouvoir et poursuivre en ce sens.

Rappel d'un principe de l'Accord :

Le TTV s'exerce sur :

- 2 Jours fixes maximum par semaine
- Ou sur la base de 4 Jours flottants mensuels

Un Accord respecté à MINIMA

A quoi sert le 2^{ème} jour de TTV ? Pour faire plaisir ! A qui ?

Faut-il
travailler sur...



... pour avoir
droit au 2^{ème}
Jour de TTV ?

FO demande l'application de l'Accord sur le TTV sur l'ensemble de son contenu

